

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 41 (1903)
Heft: 48

Artikel: Il y a trente-et-un ans
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-200644>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La bataille¹.

Il y a une trentaine d'années, les élèves du collège de Beauvois avaient inventé, pour passer agréablement les traditionnelles dix minutes de récréation scolaire, un jeu qui leur permettait de prouver à la fois leur courage, leur endurance, leur force musculaire et leur sang-froid. A cette époque on ne parlait guère de foot-ball, de tennis, de bicyclette et autres sports devenus aujourd'hui si populaires. Les patins et la luge, en hiver, le bas-culot, les billes, — les marbres, les nius ou les mapis, si cela vous plait mieux, — les cerfs-volants rustiques fabriqués avec deux baguettes et deux vieux journaux, les toupies d'un sou, en été; voilà, avec les courses, les poursuites, les luttes, ce à quoi se bornait le sport des écoliers beauvoisins. Or, ayant trouvé sans doute quelque monotolie à la régulière succession de ces jeux, ils inventèrent la *bataille*.

Ordinairement, la bataille était livrée par une classe à une autre classe; les combattants étaient en nombre égal. Cette joute se rapprochait des tournois du moyen-âge, par le fait que les guerriers étaient à cheval.

— A cheval?

— Oui, à cheval; seulement les montures étaient bipèdes. Les plus robustes, les plus solides de la classe se dévouaient à servir de Bûcéphale ou de Rossinante et prenaient à califourchon sur leurs fortes épaules les plus agiles, les plus adroits et les plus légers de leurs camarades. Bras croisés sur la poitrine, ils tenaient ferme les pieds des cavaliers et, bien plantés sur leurs jambes, les jarrets tendus, ils soutenaient la lutte engagée par les nobles dragons. Ceux-ci s'empoignaient et se secouaient jusqu'à ce que désarçonnés, ils roulaient à terre. Défense de frapper, de pincer, de mordre. Habituellement, le combat se terminait par une mêlée générale, un confus assemblage de jambes, de bras, de têtes, de souliers montrant la semelle.

Donc, un samedi du mois de juin, peu de temps avant les vacances d'été, les élèves de « seconde » et de « troisième » du collège de Beauvois descendirent dans la cour pour la récréation de dix heures, avec un entraînement et une fièvre qui faisaient prévoir quelque grandiose entreprise, quelque projet mirobolant. Aussitôt arrivés sur le terrain, des couples se formèrent; les cavaliers se hissèrent sur leurs « chevaux » et, moins de deux minutes après que la cloche eut sonné la fin de la leçon, nos combattants étaient face à face. La partie promettait d'être chaude. Une vieille querelle ou, plutôt, une série de luttes indécises devait être couronnée par une « belle » indiscutable. Et cette « belle » commençait par un duel entre les deux chefs reconnus, Henri Blanchard, de la « troisième », et Paul Vanier, de la « seconde ».

Ce fut alors un beau spectacle que les élèves de l'école supérieure de jeunes filles, babillant aux fenêtres de leurs salles, contemplèrent non sans plaisir, à l'orgueilleuse joie, d'ailleurs, des belligérants. Nos deux chevaliers s'étaient « crochés » de puissante façon et se tiraien, se poussaient, se heurtaient avec une verve, un acharnement admirables, tandis que leurs « chevaux », les jambes arc-boutées, tête presque contre tête, maintenaient, non sans peine, l'équilibre des lutteurs. De forces égales et de courages équivalents, ceux-ci malgré maintes tentatives, ne parvenaient pas à se désarçonner, et la bonne moitié de la récréation était écoulée, avant que nul n'eût pu préjuger du résultat. Mais un fait imprévu vint hâter le dénouement. Les braves « chevaux », surexcités par la lutte et voulant, eux aussi, concourir à la gloire sportive de leurs classes, oublièrent tout à coup la passivité indispensable et, décroissant les bras, se saisirent avec une vaillance superbe. Hélas! l'excès de zèle est toujours un défaut. A peine ces braves garçons eurent-ils ainsi lâché les jambes de leurs cavaliers que, perdant l'équilibre, Henri Blanchard, mal

tenu, oscilla de façon menaçante. Ce que voyant, la « troisième » tout entière se précipita à la rescousse, tandis que la « seconde » se jetait vaillamment à sa rencontre; la mêlée devint homérique. Mais les chefs étaient à terre; Blanchard, en tombant, avait entraîné son adversaire, et comme, dans la chaleur du combat, personne n'avait pu juger du coup, la victoire, une fois de plus, demeurait indécise.

En se relevant, chevaux et cavaliers s'accusaient mutuellement d'être la cause d'une défaite...

— C'est ta faute, tu m'as lâché.

— Mais non,... je ne bougeais pas...

— Tu n'es plus solide...

— C'est Chaulet qui me tombait sur le dos...

— Allons donc, j'étais déjà par terre...

Et la discussion se fut peut-être envenimée, si le



tintement de la cloche rappelant les élèves au travail n'eût dispersé toute la bande comme un coup de feu disperse un vol d'étourneaux. Seuls, deux blessés demeurèrent en arrière se dirigeant, l'un clopin-clopant, l'autre un mouchoir sur son visage, vers la fontaine pour se laver et se panser. Le chef de la « troisième », Henri Blanchard, avait eu le nez légèrement froissé lors de sa chute et un de ses soldats, Louis Tardier, s'était écorché le genou, laissant sur le champ de bataille un morceau de pantalon et d'épiderme.

Blanchard, qui saignait, se bassina consciencieusement avec de l'eau fraîche, tandis que Tardier improvisait, avec son mouchoir, un bandage pour sa blessure.

— Ça se voit-il, Loulou? demanda tout à coup le chef en présentant son visage rafraîchi par de copieuses ondées.

— Hum! voilà! pas beaucoup... un petit peu.

Loulou était vraiment modeste, car le nez de son ami, enflé subitement, avait tout à fait l'apparence d'une de ces jolies pommes de terre nouvelles, roses, que les paysannes portent sur le marché au début de la saison, bien lavées, bien brossées, bien luisantes.

Une voix descendit du premier étage.

— Eh! bien, Blanchard, Tardier, est-ce qu'on monte?

— Tout de suite, monsieur, *on* saigne...

— Dépêchez-vous...

— Oui, monsieur.

C'était le maître de français qui hélait les retardataires.

— Faut aller, dit Blanchard.

Tardier fit jouer l'articulation de sa jambe endolorie pour s'assurer de la solidité du bandage.

— Aïe,... murmura-t-il avec une grimace.

— Ca fait mal?

— Assez...

— Bast! tu en verras de plus rudes sur le sentier de la guerre.

— Peut-être bien...

Et le pauvre suivit son camarade, en boitant tout bas et en pensant peut-être aux vicissitudes réservées aux guerriers qui abandonnent les sentiers pacifiques.

PAUL AMIGUET.

Il y a trente-et-un ans.

Jeudi, à la Maison du Peuple, il y eut conférence contradictoire entre MM. Sébastien Faure et Aug. André. Le sujet de cette conférence était: « Les besoins de l'homme; La question religieuse; L'union libre ».

Sébastien Faure est considéré par bon nombre de personnes comme un dangereux révolutionnaire, dont l'active propagande ne tend à rien moins qu'à bouleverser l'ordre de choses établi. Il est en conséquence très vivement combattu.

Ce n'est point d'aujourd'hui que les questions traitées jeudi à la Maison du Peuple préoccupent les esprits. Il nous tombe sous la main une brochure publiée, il y a trente-et-un ans, sous le titre: *Les complices du boulevertement social*, « sermon prononcé dans une paroisse de l'Eglise nationale du canton de Vaud, le jour du Jeûne fédéral, 17 septembre 1871 ». Cette brochure n'est pas signée, mais l'auteur doit en être M. le pasteur Guignard, décédé il y a quelques années.

Nous en extrayons les passages suivants, qui se rapportent plus particulièrement aux objets dont se sont contradictoirement entretenus MM. Faure et André.

* * *

« Nous ne pouvons plus continuer impunément à servir deux maîtres; comprenons-le donc. Plus de compromis; il faut se décider; il faut rejoindre son drapeau. Dieu ou Bahal! Si c'est Dieu que nous avons choisi, qu'on ne puisse plus un seul jour tirer de l'ensemble de notre conduite publique et privée les redoutables conséquences, les sinistres conclusions qui sont l'arme la plus redoutable des adversaires de la religion.

De la sincérité, de la droiture donc; une foi vivante et des efforts énergiques et persévérants, au lieu de nos croyances mortes, de notre piété superficielle et de commande. Jetons loin de nous cette pourriture morale qui gagne toujours plus nos institutions civiles et politiques, aussi bien que religieuses; guérissons-nous comme membres de famille, comme citoyens, comme chrétiens, de cette lèpre de pharisaïsme qui ronge l'état social jusqu'à la moelle. Toute la loi de Dieu est accomplie dans cette seule parole: « Tu aimeras ton prochain comme *toi-même*. »

Nous voulons la *famille*. — Que chacun de nous travaille donc à affermir la famille et non à l'ébranler. Aimons-la; respectons-la surtout. Montrons que nous vivons heureux dans son sein et que nous rendons heureux ceux qui y vivent avec nous. Ne déshonorons ni la nôtre, ni celle du prochain. Créons, par l'affection mutuelle et le dévouement un foyer domestique où l'on trouve la paix, où l'on abrite son bonheur. N'est-ce pas là l'idéal que tout cœur d'homme pressent et évoque par un secret instinct? Et quand chacun le verra autour de soi réalisé par d'incontestables et nombreux exemples, nous aurons fait plus que protéger et défendre l'institution de la famille, nous ferons des prosélytes en sa faveur.

Nous voulons la *liberté du travail* et la libre disposition de ses fruits, dans le sentiment qu'en partant de toute autre base, on porterait un coup mortel aux progrès du bien-être, on arrêterait toute émulation, tout esprit de

¹ Extrait d'un charmant volume de Paul Amiguet, *Les Robinsons du roc pointu*, aventures de deux écoliers, édité par la librairie Th. Sack, à Lausanne, et sortant tout pimpant des presses de l'imprimerie C. Pache-Varidel. Les illustrations sont de H. Isnard. Voici un volume qui va se vendre beaucoup au Nouvel-An, où nous nous trompons fort.

prévoyance et d'économie. Cela est fort bien, mais pour justifier cette théorie, que chacun, dans l'exercice de sa profession, ait une autre boussole que la pensée fixe de devenir riche et de jouir en égoïste. Justes, équitables, modérés en affaires, « ne rendant point mal pour mal, mais surmontant le mal par le bien, » usons de nos droits et remplissons nos devoirs envers le pays, en vrais citoyens, dignes membres d'une république, hommes libres en un mot ; mais comme l'apôtre l'entend : « libres, mais non point pour faire servir cette liberté de couverture à la malice. »

Nous croyons enfin que la religion chrétienne renferme la vérité et la vie pour les peuples, comme pour les individus, pour le temps et pour l'éternité. Alors ne faisons plus décrier cette religion par l'inconséquence de nos actes. C'est au travers de notre conduite que les autres hommes apprennent à connaître et à estimer ce que vaut notre foi ; les dogmes les plus mystérieux ont une face morale toute radieuse de lumière ; une source de force en jadis et pénétre dans nos âmes, quand toute la vie en découle, quand la « foi est agissante par la charité. »

Le fin fond des Allemagnes. — Un soldat, qui ne voulait pas aller combattre au Sonderbund, s'était éclipsé. Les bonnes femmes du village disaient de lui : « L'Abrahm s'est sauvé dans le fin fond des Allemagnes, on n'a pu le rattraper qu'à Payerne. »

Pas de concurrence.

Il y a vingt ans de cela, un Français était venu en Suisse dans l'intention d'acheter une campagne sur les rives du Léman. Il s'adressa à un notaire de Lausanne, qui lui fit visiter diverses propriétés à vendre.

A St-Sulpice, une dame qui offrait son immeuble prit le notaire à part et lui dit :

— Monsieur le notaire, n'est-ce pas, vous ne ferez pas voir à ce monsieur une campagne plus belle que la mienne ?

Le sondzo à Daniel à Grefflé.

Quand l'e que vint l'âton, et que ti le jardinâdo sant pè la cava, on âme bin allâ veilli on bocon tsî lè vesin. On s'â site à carro dau fornêt et on devese de cosse et de cein ein fumeint son chête-moqua. Quand nâo hore sant quie, on chacot lè cheindre de sa pipa et pu on mode po l'hotô ein sè deseint : « Atsivo ! à on autre iadzo. »

L'e vè Janeau à Tiennon que Daniel à Grefflé et l'assesse avant accoutemâ d'allâ. Tote lâ veille, hardi ! Quand l'avant fini de gouvernâ, abrèvâ lè vi, clliou bin adrâi lè boranclio, fasant on'eipartiâ de barjaquâdo.

On dzo, Janeau ire dza dein la cavetta et devesâ avoué la mère que fasai caornet à carro dau pâilo, quand Daniel à Grefflé arrevâ.

— Eh ! salut, Janeau ; bouna né, Jeannette ! quinta bise fâ voua, on è tot retreint, brr..., ié la pâ d'ouïe.

— Assurâ que fa frâ ! craio que l'hivè sarà grand, l'e épouârâ diéro de pive que lâi a z'u dein lè bou.

— Et pu que lè derbon l'ant bin bussi sti lâton.

— Justameint, Daniel, po cein qu'ein è dâi derbon, irò dein sta menuta à dere quie à la mère : l'e rêva que lè ratte m'ayant quasu tot medzi mon biliâ, que crâi-to que cein vao dere ?

— Mâ, râ dau tot, Janeau ; on sondzo l'e on sondzo.

— Eh bin ! mè ne crâio pas ; ma mère-grand desâi :

— Aotre la né tot cein que t'a sondzi, Lo dzo d'apri t'i su que va sailli.
— Et adan, dinse ton billia a etâ rondzi ?
— Te pâo itre bin su que sti matin su z'u vè l'artse !
— Et pu ?
— N'e min vu de ratte.
— Et te ne vao râ vêre. N'e-te pas veré, assesseu, qu'on sondzo l'e 'na dzanlie ? que Da-niet fâ à l'assesseu que l'eintrâve dein sti momaint.
— Jamé dein la viâ, so repond l'assesseu que l'avâi recordâ on bocon ti lè lâvoro, on sondzo l'e quemet onna lenetta d'approuste que vo fâ vêre cein que sé passe. Vouata, mè, quand mè su trossa la tsamba, eh bin ! i'avé rêva que tsesivo d'asse hiô, d'asse hiô que m'einnouyivo quasu ein tsesaint. Et quand l'a boulâ vè mon frâre ?

— T'a assebin rêva ?
— Binsu, ie vâyé on bi hotô avoué 'na do-zanna de clâre, et tote clâau clâre avant duve flamme.
— T'avâi z'u onna séance ci dzo quie et te vâya drobllio : mè, ie rêvo adi dinse quand su sou.

— Quinstet, Daniel, n'iro pardieu pas sou. Quand tè dio que tot cein qu'on rêve arreve. — Et te crâi, assesseu, que dit Daniel, que cein que l'e sondzi sta né passâ l'e 'na veretâ ? — L'e su sù, raconte-no cein.
— Eh bin ! mè trovâo ào paradi, avoué St-Pierro, que n'avâi pas trâo d'ovrâdzo à pliâci son mondo. De temps z'ein temps, on ouïa : Pan ! pan ! et St-Pierro desâi à son commi qu'allâve vère : Qu'è-te cosse ? — L'e on potûro ! — Mets-lo pi per lè. Et grantenet apri, on ouïa ancora : Pan ! pan ! — Qu'è-te cein ? — L'e on potûro. — Et St-Pierro s'engrindzive de ne râ vêre que dâi potûro. Et pu vaitc que tot d'on coup on ôut fiere d'onna fooco qu'on arâi djurâ qu'on roillive su dâi z'einfliene. — Mâ, s'ebâhiâ cò siè tant fet ? que dit St-Pierro. — Lo commi va àovri, pu revin pè ver no. — L'e on assesseu, que ie fâ dinse. — Quemet, on assesseu ? que dit Saint-Pierro ein sè lèveint de sa chôla, on assesseu ! Mon Dieu, fâ-lo vito eintrâ, câ lâi a bin dou ào trâi ceints ans qu'on n'ein a min revu pêce, et onna derrâi on l'avâi robâ ào diaboli !

A te que mon sondzo. Ora, se lè sondzo sant veretâblio, ma fâi, assesseu, gâ !

MARC A LOUIS.

La livraison de novembre de la BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE contient les articles suivants :

Esquisse d'une morale du beau appliquée aux passions et aux questions du jour, par Paul Stäffer. — Réparation. Roman, par Eugénie Pradez, — Suisse et France en 1860. La question de Savoie, par Edmond Rossier. (Troisième et dernière partie.) — Impressions d'enfance, par M.-L. Tyssandier. (Cinquième partie.) — Le Conservatoire et les écoles d'art dramatique à la fin du second empire, par Michel Delines. (Seconde et dernière partie.) — L'éducation physique de la jeunesse, par le Dr A. Jaquet. (Seconde partie.) — Au pays. Nouvelle oberlandaise, de Franz Rosen. (Seconde partie.) — Chroniques parisienne, anglaise, russe, américaine, suisse allemande, scientifique, politique.

Bureau de la BIBLIOTHÈQUE universelle : Place de la Louve, 4, Lausanne (Suisse).

Passe-temps.

Nous n'avons jamais reçu de réponses à la devinette que nous avons publiée dans notre n° 39. Quelques-uns de nos abonnés ont émis l'avis que l'une ou l'autre des données est fausse. Nous ne pouvons malheureusement vérifier l'exactitude de ce dire. La devinette en question a été extraite d'un très vieux journal, que nous avons retrouvé dans nos papiers ; le numéro suivant de ce journal, qui contenait sans doute la réponse, nous fait défaut. Nous comptons sur nos lecteurs pour obtenir la

solution. Qu'ils veuillent donc bien agréer nos retraits et nos excuses.

Enigme.

Image naïve du temps,
Que rien n'arrête et ne devance,
Bien différent des courtisans,
C'est en reculant que j'avance.

Les réponses sont reçues jusqu'au jeudi, à midi. Les abonnés seuls ont droit au tirage au sort pour la prime.

Monument Juste Olivier.

Montant de la dernière liste . . . Fr. 765.50
S. C. Paris » 5.—
Total Fr. 770.50

Vice versa. — Deux vieux garçons, dont on n'attend plus que la sortie pour fermer l'établissement, devisent encore, au café du Soleil, à une heure du matin.

— Vois-tu, Jules, si jamais je me marie, il faudra que ma femme m'apporte mon café au lit.

— Moi, répond l'autre, j'aimerais mieux en trouver une qui m'apporte mon lit au café.

Une première. — La Société des Jeunes commerçants donnera, samedi prochain, au Théâtre, sa soirée annuelle. Au programme, une comédie nouvelle de notre collaborateur, Pierre d'Antan, *A la recherche d'une femme*, 2 actes qui auront grand succès. A côté de cela, de nombreuses productions par les sections de chant et de gymnastique ; de cette dernière, entr'autres, des *Poses plastiques* et *Un tournoi du moyen-âge*. Enfin, une seconde comédie, *Le docteur Oscar*, 1 acte d'Antony Marx ; puis des productions d'orchestre. C'est là un programme aussi copieux que varié.

Belles-Lettres. — Mardi 1er et mercredi 2 décembre, *Soirées de Belles-Lettres*, où tout le monde au Théâtre. Le programme est des plus intéressants. *Prologue*, par un Bellettrein. Ce sera, paraît-il, une vraie surprise : aussi ne nous est-il pas permis d'en dire plus. Ensuite, une comédie en vers de Th. de Banville, *Les fourberies de Nérine* ; puis, 3 actes de Marivaux, *La double inconsistance* ; enfin, pour le bouquet, l'immortel Molière, dans *Le mariage forcé*. Vous savez, quand nos étudiants sont sur la scène, il ne faut pas attendre à la dernière heure pour prendre ses billets.



ALMANACH

DU

CONTEUR VAUDOIS

1904

Lire dans cette publication :
Bébé grandit, chanson de *P erre Alin* (avec musique).

50 centimes.

THÉÂTRE. — Demain, dimanche, *Le maître de Forges*, de Georges Ohnet. **La poule et ses poussins**, vaudeville, en deux actes, de E. de Najac. Voilà de quoi faire une belle salle ; *Le maître de Forges* est une pièce à succès ; on ne sait trop pourquoi, par exemple.

KURSAAL — Plusieurs nouvelles attractions et une charmante opérette en deux actes, **Hardi les bleus**, très bien montée par M. Rey. Orchestre renforcé.

La rédaction : J. MONNET et V. FAVRAT.

Lausanne. — Imprimerie Guilloud-Howard.